

Procès-Verbal de réunion du conseil municipal
Séance du 12 mai 2016 – 9 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille seize, le douze mai, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au deuxième étage de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 03-05-2016

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. Mme Nadège CETTOUR. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

1. Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des PV des 10 et 31 mars 2016
Mme Annie HUGUES est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Les PV des 10 et 31 mars sont approuvés.

2. Migrants, le point sur le dossier
Jean-Jacques Ferrero fait le point sur l'accueil des migrants à Rosans. Il est allé chercher à la gare de Veynes un réfugié statutaire, marié, 27 ans, qui vient du Darfour, depuis un an dans un CADA. Il a choisi de rester en France dans un milieu rural. Il a une carte de résident (le seul du département, les autres sont en CADA). La CIMADE paye son loyer. Jean-Jacques Ferrero rend hommage aux bénévoles pour l'accueil de ce premier réfugié, collecte alimentaire, sorties, cours de langue, accompagnement à la préfecture (où ils ont été très bien reçus).

3. Budget 2016

- Josy Olivier lit les dotations mises en ligne depuis le 4 avril 2016, après le vote du budget, dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation de péréquation.

	Rappel 2015	Votées le 31-03-2016	Mises en ligne le 05-04-2016	Différence entre budget et réel	Différence entre 2016 et 2015
DGF	176 369,00 €	176 400,00 €	163 169,00 €	-13 231,00 €	-13 200,00 €
Solidarité rurale bourg centre (41 358 €) et péréquation (14 837 €)	51 850,00 €	50 000,00 €	56 195,00 €	6 195,00 €	4 345,00 €
Dotation nationale de péréquation	12 528,00 €	10 809,00 €	14 758,00 €	3 949,00 €	2 230,00 €
Total	240 747,00 €	237 209,00 €	234 122,00 €	-3 087,00 €	-6 625,00 €

- L'arrêté d'attribution d'une DETR exceptionnelle pour compenser la fermeture de la gendarmerie au taux de 80 % a été pris par la préfecture comme prévu.
- révision des loyers, *délibération prévue*

Délibération n° 1

Josy Olivier expose : Les contrats de location d'appartements d'habitation en cours (28 actuellement signés) prévoient des révisions indexées sur des indices (indice de révision des loyers pour les baux les plus récents). L'application de ces révisions pose plusieurs difficultés avec notamment la modification des aides de la CAF décalées dans le temps.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

CONFIRME la non application des révisions de loyers DIT que cela s'applique pour l'année en cours

4. Subventions, adhésions et cotisations aux associations, participation au FSL, *délibération prévue*

Délibération n° 2

Nom des Associations	Nom des Présidents	Adresses	Code postal	Ville	Proposition vote 2016
L'ACAR	BRUNET Joël	Rosans Automobiles	05150	ROSANS	1 500,00 €
ACCA	GUEYTTE Dominique	Chameyer	05150	ROSANS	400,00 €
MUSIQUE EN ROSANAIS	DUNAND Reine	Rue de l'Aire	05150	ROSANS	800,00 €
RECONNAISSANCE	ROLIN Denis	Chameyer	05150	ROSANS	500,00 €

3ème âge	DUMAS Guy	Rte de Nyons	05150	ROSANS	300,00 €
L'AMICALE DES POMPIERS	BERTOLDO Vincent	le village	05150	Moydans	800,00 €
Comité des Fêtes	BESSIERE J. claud	le village	05150	rosans	4 500,00 €
COOP SCOLAIRE	NICOLAS Dominique	Ecole de Rosans	05150	ROSANS	1 800,00 €
Maison des Jeux	BIDEAU Alain	Le Village	05150	st andre	400,00 €
LA PETITE BOULE ROSANAISE	BOMPARD Rémy		05150	ROSANS	200,00 €
TERRRO	ROUSSOT J. François	La rivière des Arômes	05150	ROSANS	300,00 €
CCIB - OTIB	NICOLS Georges		05300	PONT LAGRAN	8 000,00 €
PREVENTION ROUTIERE	SOULAN Gérard	7 passage Montjoie	05000	GAP	100,00 €
AMDRAS	VO DIHN Didier		05150	ROSANS	300,00 €
Sport & nature - Trail du Fourchat	PONSON Annie	Quartier luzerne	05150	ROSANS	1 500,00 €
FONDATION du Patrimoine	ROBERT Alain	Rsd la combe- le chanet	05500	St julien en Champsaur	50,00 €
KALIOPE	SIMO Carine	les Isnières	05150	St André de Rosans	200,00 €
TRUITE BUECH	CHOFFEL J- pierre	Quartier le chapon	05140	ASPREMONT	200,00 €
ADIL		1b rue de valserres	05000	Gap	184,45 €
CAUE		1 av Alexandre Didier	05200	Embrun	100,00 €
FSL fonds de solidarité logement		place st Arnoux CS66005	05008	GAP Cedex	205,60 €
Communes Forestières		av Justin Gras	05200	Embrun	350,00 €
TOTAL					22 690,05 €

Les trois présidents également conseillers municipaux sortent (Dominique Gueytte, Jean-Claude Bessière et Annie Ponson)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

VOTE : Pour : 9 Contre : 0 Abstention(s) : 0 les subventions et cotisations aux associations telles que proposées.

Dominique Gueytte demande si la mairie participera à la fête du terroir. Une animation sera prise en charge par la mairie. Point à faire avec le trésorier.

Lionel Tardy informe que l'appel à cotisation pour le parc régional sera de 0,50 € par habitant, il n'y aura pas besoin de délibération particulière puisque la commune a déjà décidé de son adhésion.

5. Budget de l'eau, proposition du courrier aux abonnés avec les factures du 1^{er} semestre

Les factures d'eau depuis quelques années se font en deux fois, le système précédent (abonnement en juin, consommation en décembre) posait des problèmes pour ceux qui partent en cours d'année. Josy Olivier lit le courrier qu'elle propose de joindre aux factures du 1^{er} semestre (consommation estimée, un semestre d'abonnement) avec le bilan 2015 des analyses.

Les travaux ont occasionné des coupures d'eau. Pierre Michel s'est fait agressé et menacé verbalement à ce sujet. Jeannine Geneix décrit la scène, dimanche 1er mai, jour du vide-grenier de l'ADMR, d'un homme hors de lui. L'adjoint l'a signalé à la gendarmerie. Jean-Jacques Ferrero remercie Jean-Claude Bessière et Pierre Michel qui, dimanche matin, avec des pioches essayaient de trouver l'origine de la panne. La coupure d'eau n'était cette fois pas due aux travaux mais à la fermeture par erreur d'une vanne par un salarié agricole.

6. Travaux en cours

Pierre Michel expose :

- Schéma d'eau potable, des problèmes d'air dans les canalisations sont actuellement étudiés avec l'ingénieur du bureau d'étude. Neuf nouvelles vannes ont été posées. Le compteur à la source a comptabilisé 62 m3 en une heure.
- Devis de l'ESAT pour refaire le faux plafond dans la salle du grand pré qui s'est effondré quand l'entreprise a fait l'isolation, 4 968 €
- L'isolation de la gendarmerie est terminée
- L'opération FSL 2014 se termine, Annie Ponson note que l'éclairage public solaire au grand pré marche bien, quatre nouveaux panneaux photovoltaïques ont été commandés

Délibération n° 3

Objet : Maison des énergies, devis menuiserie pour le logement, devis façades

Pierre Michel, adjoint aux travaux, expose concernant la maison des énergies

- Devis des travaux supplémentaires pour le lot menuiserie consécutifs au choix du chauffage. L'architecte propose de changer une porte fenêtre dans l'appartement car c'est un point faible du côté thermique. Total du devis : 2 444,80 € HT, fabrication et pose d'une porte fenêtre bois trois vantaux dont deux fixes, d'un bloc porte de service, fourniture et pose d'un bloc porte coupe feu 1 h dans le local chaufferie
- Option façades proposée dans l'offre de ST Bat pour 49 100 € HT. L'architecte demande confirmation à la mairie de son accord pour leur réalisation.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la maire à signer les avenants suivants :

- 2 444 € HT lot menuiserie avec l'entreprise Lungo Jacky
- 49 100 € HT pour l'option façades lot gros œuvre avec l'entreprise ST BAT

Question de Jean-Jacques Ferrero sur les façades en pierres apparentes. Pierre Michel répond qu'avant elles étaient crépies pour l'étanchéité, aujourd'hui les techniques de joints à pierres vues permettent l'étanchéité. Josy Olivier rappelle qu'elle avait demandé à l'architecte des bâtiments de France (Madame Riblet à l'époque) de pouvoir garder à pierres vues les façades d'une maison de la rue Lucien Pinet.

7. Voirie, devis pour le chemin communal n° 4 du Merdaric, *délibération prévue*

Délibération n° 4

Pierre Michel, adjoint aux travaux, présente les devis pour la voirie en enrobé du chemin du Merdaric (520 ml), il propose de prendre le moins cher, la routière du midi pour 26 810 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la signature du devis pour 26 810 € HT avec la Routière du Midi.

Lionel Tardy remarque que le gravier jaune posé à la Grand Coste est un bon compromis pour les chemins pas trop fréquentés.

8. Communauté de communes interdépartementale des Baronnies, augmentation du tarif des secrétaires de mairie de 24 à 25 € de l'heure, *délibération prévue*

Délibération n° 5

Madame Olivier, Maire, expose :

La communauté de communes interdépartementale des Baronnie propose l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition du 1^{er} mars 2010 de Madame Pascale Jacquier, rédacteur territorial. Cet avenant prolonge la durée de mise à disposition pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juin 2016 pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie et modifie le remboursement de la mairie qui passe à 25 € par heure (travail et déplacements).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la maire à signer cet avenant.

9. Soutien à l'investissement public local (SIPL)

- demande de subvention pour les travaux de canalisation des eaux au Suquet, devis et demande d'autorisation de commencer les travaux *délibération prévue*

Délibération n° 6

Pierre Michel, adjoint aux travaux et Josy Olivier, maire exposent :

Depuis plusieurs années, les eaux de ruissellement menacent et inondent parfois les maisons d'habitation situées en contrebas de la colline du Suquet au Nord du village (voir à ce sujet la note du RTM datant de 2006).

L'agence départementale a rendu une note d'opportunité sur ce dossier en 2015.

Cyrille Biganzolli et Frédéric Philip sont revenus récemment afin d'apporter quelques corrections à ce dossier global.

Depuis, sans remettre en cause l'ensemble du projet qui s'élèverait à 80 000 €, des travaux tout à fait urgents s'imposent aujourd'hui pour sauvegarder notamment une maison habitée (parcelle C173) et canaliser hors de chez elle les eaux pluviales qui dévalent le chemin du facteur.

Un devis a été établi par l'entreprise Aubéry pour poser des éléments préfabriqués sur 54 mètres et faire un trou de 1,8 m et 1 m de profondeur pour décanter ce qui descend du chemin du facteur, montant 9 416 € HT.

Vu l'urgence, il est proposé de déposer une demande de subvention pour l'ensemble des travaux à prévoir en demandant une dérogation pour commencer les travaux immédiatement et le cas échéant d'accepter le devis.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la maire à déposer un dossier de demande de subvention et une demande de dérogation pour engager les premiers travaux d'urgence.

- reprise de l'étude du centre bourg

Le bureau d'étude qui avait travaillé sur le centre bourg (SP2i à Marseille) a été sollicité pour reprendre l'étude. Ils n'ont pas répondu.

Chantal Boget propose d'y intégrer le projet de réseau de chaleur ; ce dossier sera vu lors d'un prochain conseil municipal.

10. Réserve parlementaire, demande de subvention à la députée pour l'aménagement des cuisines des salles polyvalentes en complément de l'aide de l'Etat, *délibération prévue*

Délibération n° 7

Il est prévu que le préfet de région accorde une subvention de 40 % au titre du fonds exceptionnel de soutien à l'investissement public local (SIPL) pour la rénovation et l'aménagement des cuisines des deux salles polyvalentes et dont le coût est estimé à 21 271,01 € HT.

Jean-Jacques Ferrero a demandé à l'attaché parlementaire de la députée si une subvention au titre de sa « réserve parlementaire » pourrait compléter l'aide de l'Etat. On lui a répondu que l'attribution des subventions se faisait sous réserve de l'acceptation d'un dossier à compléter. Le dossier comprend notamment une délibération du conseil municipal. Il propose au conseil de demander l'aide de la députée de circonscription pour financer la rénovation et l'aménagement des salles polyvalentes. APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la proposition de l'adjoint Jean-Jacques Ferrero, DEMANDE à madame la députée des Hautes-Alpes une subvention d'un montant de 8 508,40 € représentant 40 % du coût des travaux pour financer les équipements et travaux dans les salles polyvalentes.

Pierre Michel informe que les devis des fenêtres et des volets roulants de la salle polyvalente ont été signés puisque la subvention DETR dite « soutien pour la fermeture de la gendarmerie » qui finance ces travaux a été notifiée à la mairie.

11. Expositions été 2016, écomusée, Saint Arey demande de l'association « cece-csti-le-club »

Annie Hugues expose :

Cet été, à l'écomusée, expositions sur les harkis (ONAC), en septembre sera officiellement posée une stèle en leur hommage en bordure de chaussée devant l'ancien hameau de forestage Paul Bert (les dirigeants de l'association n'ont finalement pas voulu que ce soit posé sur leur mur). Le secrétaire aux anciens combattant viendra, une collation est prévue.

Salle Saint-Arey, demande des amateurs de Brassens pour exposer tout le mois de juillet et exposition du SIVU pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui prévue la 1ère quinzaine d'août.

12. Guide de l'été du Dauphiné libéré

L'an dernier, la mairie n'avait pas payé mais l'encart « Rosans » avait pourtant été publié. Lionel Tardy informe qu'une étude a montré que les retombées de ce type de publication étaient nulles. Didier Pacaud a noté qu'il restait des piles de cette publication. Décision du conseil : pas d'encart cette année.

Lionel Tardy informe que René Mannent le réalisateur ferait un film spécial sur les Baronnie. Une projection en plein air serait appréciée.

13. Compteurs Linky, courrier du SyME05 et courrier de controverse

Josy Olivier rappelle qu'une liste de rapporteurs devait présenter les points prévus à l'ordre du jour. Concernant la pose des compteurs Linky, Annie Hugues dit que les communes peuvent refuser. Nadège Cettour dit qu'en tant que particulier, on ne lui a pas demandé son avis pour changer son compteur. Didier Pacaud dit que la mairie n'a rien à voir. Josy Olivier lit le début du courrier du Syme 05 et rappelle que sur le clocher de Saint-Arey, il y avait un relais qui renvoyait des ondes pour que les villages puissent recevoir Internet. Didier Pacaud dit que des ondes, il y en a partout. Chantal Boget remarque que ces compteurs seront une surveillance de plus. Josy Olivier conclut en disant que chacun devait se déterminer.

14. Navette d'accompagnement des baronnies, demande de l'ADSEA, transport des enfants, demande de subvention, *délibération prévue*

Délibération n° 8

Il est rappelé que pour bénéficier des services d'accompagnement, les personnes doivent s'acquitter d'une adhésion individuelle et trimestrielle de 25 €. L'ADSEA a demandé que les résidents puissent bénéficier des voyages de la navette sans que l'adhésion soit individuelle. Madame Olivier propose qu'une carte non nominative de six voyages soit délivrée pour 25 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE la proposition de la Maire
FIXE un nouveau tarif : 25 € pour une carte non nominative de six voyages

Lionel Tardy demande si le service peut s'adresser aux personnes sans permis ou sans voiture. Pour l'instant, il est stipulé que ce sont les personnes âgées ou handicapées (l'âge n'est pas précisé 60 ou 65 ans) qui déclenche le déplacement de la navette pour un rendez-vous médical. Annie Ponson propose de revoir la tarification. Josy Olivier propose de faire une réunion pour redéfinir les règles de fonctionnement. Lionel Tardy rappelle que ce type de service est susceptible d'être transféré à la future Intercommunalité.

Le véhicule lui-même sert au transport des enfants dans le cadre des rythmes scolaires pour les activités poney.

Réunion prévue avec les conseillers intéressés pour réfléchir au fonctionnement de la navette vendredi 20 à 9 h.

15. Régularisations cadastrales, terrasse F 951, déclassement de voirie ancien chemin de Pommerol et rue Lucien Pinet, chemin des Buissons, achat à M. Garcin, *délibération prévue*

Délibération n° 9

Régularisations cadastrales ancien chemin de Pommerol, désaffectation et déclassement de voirie

Madame Olivier, Maire, expose,

La régularisation des constructions de feu Monsieur Broche est prévue depuis de nombreuses années.

L'office notarial chargé de la cession décidée par la commune le 12 août 2013 des parcelles F 879 et F 881 informe que la parcelle F 879 de 38 m² a été découpée dans une parcelle non numérotée, le bas de l'ancien chemin de Pommerol.

Il convient donc de suivre les étapes suivantes :

Première étape : constater la désaffectation de cette partie de la voirie

Deuxième étape : déclasser la parcelle (passer du domaine public au domaine privé)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSTATE que la partie du chemin concernée par la création de la parcelle F 879 n'est plus utilisée depuis très longtemps, le chemin carrossable et goudronné passe aujourd'hui derrière le garage technique de la mairie pour rejoindre le centre de secours

CONSTATE par conséquent la désaffectation de cette partie de la voirie pour environ 80 m²

DÉCLARE que cette partie de voirie peut être déclassée et passer du domaine public au domaine privé

Une terrasse privative est installée rue Lucien Pinet, propriétaires à voir.

Cession d'une terrasse privative déjà numérotée route du Lastic, acte à faire.

La régularisation du chemin des Buissons est en cours avec l'ADSEA. Une parcelle de 18 m² fait partie du chemin et appartient à d'autres propriétaires qui doivent proposer un prix de vente.

16. Signature du maire dans le cadre des délégations

- Conventions pour des sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR des Hautes-Alpes) Le Serre de Bout La Crête du Suquet, circuit de Base VTT partant de Verclause avec la communauté de communes du Pays de Rémuzat

Josy Olivier a signé l'autorisation pour le parcours VTT qui passe par l'abbaye (autorisation des sœurs pour les promeneurs)

- Baux de location

Action en justice contre un locataire (rappel de la facture du volet roulant 1 800 € et fenêtre cassée chez un locataire). Le contrat d'honoraire pour représenter la mairie a été signé avec l'avocat Maître Guy de Gap.

17. Le point sur l'intercommunalité

Josy Olivier lit le courriel du président de la communauté de communes : au 1er janvier 2017 Communauté de communes du centre Buëch (CCCB) Serrois, Baronnie, Oule et communauté de communes du Laragnais-Sisteronais (CCLS) puis au 1^{er} janvier 2018 fusion de ce deux Intercommunalités.

18. Office de tourisme intercommunal des Baronnie

Jean-Jacques Ferrero fait le point : 96 adhérents, 3 911 visiteurs (à qui un service a été rendu) ont été comptabilisés à Rosans. Réélection du bureau et du président Nicols lors de l'AG. ~~Nicols~~ Président. Jeannine Geneix poursuit le compte rendu. Il a été proposé que l'agent d'accueil de Rosans passe à temps plein. Le week-end dernier, elle a dû remplacer en urgence la directrice à Orpierre (300 VTTistes attendus). Prévenue avant, l'antenne de Rosans aurait quand même pu ouvrir.

19. Fête des simples, proposition d'achat des terrains Oddou et Paulat, *délibération prévue*

Délibération n° 10

Objet : **Fête des SIMPLE, proposition d'achat des terrains E 39 et E 40**

Dominique Gueytte, adjoint, a rencontré les propriétaires de la parcelle E 39, d'une surface de 2 711 m², en contrebas du village.

Josy Olivier, maire, a eu au téléphone les propriétaires de la parcelle E 40, contigüe, d'une surface de 3 958 m².

Ces deux terrains situés le long du ruisseau de l'Estang pourraient être aménagés pour la fête des SIMPLE.

Les propriétaires sont à priori d'accord pour une vente des terrains à la commune à un prix forfaitaire.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

FIXE la proposition d'achat pour la somme forfaitaire de 2 000 € pour chaque parcelle (section E 39 et 40)

AUTORISE la maire à signer les actes d'achat

DIT que tous les frais seront à la charge de la mairie

DONNE au maire tout pouvoir pour cette affaire

20. La poste, proposition de numérotation des rues

La poste a proposé d'aider la commune à numéroté les rues. Le conseil est d'accord.

21. Vente des terrains à Pigerolles, baisse du prix, *délibération prévue*

Délibération n° 11 **Vente des terrains à Pigerolles, fixation du prix**

Josy Olivier, Maire, expose :

Le 15 octobre 2012, le conseil municipal avait fixé les prix des quatre terrains communaux situés dans la zone Ub du quartier des Coings au prix de 32 € le m².

Depuis un seul candidat s'est manifesté et a proposé le prix de 25 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

FIXE à 25 € le m² le prix de vente des terrains dits de Pigerolles

RAPPELLE la surface des quatre terrains à multiplier par 25 € soit :

Lot 1	1263 m ²	31 575,00 €
Lot 2	1264 m ²	31 600,00 €
Lot 3	1390 m ²	34 750,00 €
Lot 4	1143 m ²	28 575,00 €

Annie Hugues remarque que ce n'est pas cher mais Josy Olivier lui répond que les taxes d'aménagement sur les constructions compenseront.



22. Location de la vaisselle

Le conseil avait fixé le prix de location de la vaisselle, une ambiguïté se pose pour les associations qui louent les salles (gratuitement) pour des repas. Il est décidé que les locations étaient gratuites pour les personnes morales y compris les locations de vaisselle.

23. Questions diverses

- Fête des simples, mercredi 1er juin 9:30 en mairie, préparation avec Jean-François Rousot
- Catalogues et revues à disposition des conseillers
- Fête du cheval le 4 juin, réunion au camping des Rosières le 19 mai
- Invitation des sœurs pour le 30 juin
- Four banal, le propriétaire serait d'accord pour qu'il soit ouvert et visité
- Signalétique. Dominique Gueytte demande où en est la commande du panneau « la grand Coste » et demande s'il est possible pour la boulangerie d'implanter un panneau. Lionel Tardy informe que le parc régional va éditer en juillet un guide avec des exemples.

La séance est levée à 11 h 15.

	Présent	Signature		Présent	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X		BOGET Chantal	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X		GENEIX Jeannine	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X		HUGUES Annie Secrétaire de séance		
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X		PACAUD Didier	X	
CETTOUR Nadège, 4 ^{ème} adjointe	X		PONSON Annie	X	
BESSIERE Jean-Claude	X		TARDY Lionel	X	